

Le Journal de Gien, 20 septembre 2012

SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL

Aéroport du Loiret

La première pierre de l'extension de l'aérogare posée par les autorités du Loiret

Judi dernier, à l'aéroport du Loiret, de nombreuses personnalités étaient présentes pour la pose de la première pierre de l'extension de l'aérogare, dans l'attente, vice-président du conseil général, un habitant du territoire Eric Dufour à accueillir, les personnalités, Michel Cormu, préfet du Loiret et de la région Centre, des élus, des chefs d'entreprises, des représentants d'associations du monde de l'aéronautique.

Après la signature du parchemin, le soulèvement du voile qui la couvrait et la pose d'une plaque, les autorités ont pour à leur tour donné leur avis sur l'extension de l'aérogare.

Cette extension, comme l'a souligné Michel Cormu, est nécessaire, afin de répondre à l'évolution des normes européennes sur la capacité des passagers, des vols internationaux (voies Schengen), comme la Grande-Bretagne.

Si le département n'avait pas réalisé cette mise aux normes le Loiret perdrait son accessibilité au profit des passagers en provenance de vols internationaux, il serait resté un simple aérodrome.

Le département du Loiret a donc un aéroport. Suite à des travaux de mise en conformité, le conseil général financera à cette fin, moyennant 2,5 millions d'euros supplémentaires, financés exclusivement par le conseil général. Il sera opérationnel en printemps 2013.

Michel Cormu, ainsi que l'ensemble des élus concernés, ont tous été d'accord pour voir aboutir ce projet qui offre au département un outil important pour l'économie locale.

Comme l'a dit Marc Andrieux, c'est une figure de proue pour le Loiret.

Jean-François Vassal, maire de Saint-Denis-de-l'Hôtel qui est heureux pour son village. Des entreprises sont engagées dans cette construction, tandis que l'aéroport connaît une extension du trafic et que les nuisances s'amenuisent grâce aux performances technologiques sur les avions.

L'aéroport du Loiret fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par an avec une ouverture tant aux vols commerciaux qu'aux vols d'affaires ou même aux vols militaires et aux vols d'urgence. La fréquentation de l'aéroport a augmenté de 25 %.

Pour Jean-François Vassal, directeur cette mise aux normes est un atout important pour l'activité, c'est un formidable moyen d'échange et d'ouverture vers les métropoles, nationales et internationales.



La pose de la première pierre de l'extension et de l'aménagement de l'aérogare de l'aéroport du Loiret a été faite par le Préfet du Centre et du Loiret, Michel Cormu (à gauche), en présence des élus locaux.



L'assistance était constituée d'élus, de chefs d'entreprises, et de présidents d'associations aéronautiques.